

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°177 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 26 août au 1^{er} septembre 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 1^{er} septembre 2019, au moins 535 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i>	5
<i>I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS</i>	6
<i>I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR GENRE</i>	7
<i>II. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES SOCIAUX ET CULTURELS</i>	7
<i>III. FAITS SECURITAIRES</i>	7
<i>IV. CONCLUSION</i>	10

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

DCEFTP : *Directeur Communal de l'Enseignement, Formation Technique et Professionnelle*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FAB : *Forces Armées Burundaises*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 5 personnes tuées dont 2 retrouvées cadavres, 3 torturées et 4 arrêtées arbitrairement.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des militaires, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin a relevé des cas d'intolérance politique où des affrontements entre des membres du parti CNL et des jeunes de la milice Imbonerakure ont entraîné des cas de personnes blessées.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des membres du parti CNDD-FDD, des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza, en particulier des membres du parti CNL.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 27 Août 2019, un corps sans vie non identifié d'un homme a été découvert au quartier Carama, zone urbaine de Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, ce corps était allongé sur la route qui sépare les quartiers Carama et Kamenge. Selon les mêmes sources, le cadavre a été vu non loin du poste de police du camp communément appelé Socartie.

Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 août 2019 indique qu'en date du 23 août 2019, dans la nuit, sur la 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Pierre Mbazumutima, commerçant, résidant sur cette colline et originaire de la commune Kayokwe, province Mwaro, a été fusillé à son domicile par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, sa femme Thérèse Nzeyimana a été blessée et se trouve à l'un des hôpitaux de Bujumbura. Ces hommes ont volé aussi des marchandises dans sa boutique.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 30 août 2019, vers le matin, sur la colline Tenga, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps présentait des signes d'étranglement.

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 30 août 2019, vers 23 heures, sur la colline Nyarusange, commune Rango, province Kayanza, Claver Sindimwo, membre du parti CNL, a été ligoté puis tabassé par des Imbonerakure, dirigés par Méthode alias Rupfu, près d'une retenue d'eau d'irrigation. Selon des sources sur place, ayant été membre du parti CNDD-FDD, ces Imbonerakure l'accusaient d'avoir divulgué les secrets de ce parti.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 août 2019 indique qu'en date du 14 août 2019, Emmanuel Nyandwi, représentant du parti CNL sur la colline Rusovu, zone Dunga et Gad Nduwayo membre de ce parti sur la colline Shaka de la même zone, ont été tabassés par Salim Bayisenge alias Kirato, chef des jeunes du CNDD-FDD sur la colline Shaka accompagné par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, Emmanuel a été arrêté le même jour puis détenu au cachot du poste de police à Kayogoro. Selon les mêmes sources, le lendemain, Gad s'est rendu à ce poste de police pour

porter plainte contre ces Imbonerakure. L'OPJ lui a signifié qu'il était recherché, l'a arrêté et mis au cachot.

I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 30 août 2019, sur la colline Muyange I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, des affrontements ont éclaté entre des Imbonerakure et des membres du parti CNL. Ces derniers voulaient ouvrir leur permanence zonale sur cette colline. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure étaient dirigés par le chef de zone Gatumba, Hussein Ntahetwa. Selon les mêmes sources, les membres du parti CNL ont été battus par ces Imbonerakure et Jean Pierre Nsekabarya, enseignant et membre du parti CNL a été arrêté par ces Imbonerakure à son domicile et a été conduit au cachot du poste de police de la zone Rukaramu.

Un élève arrêté en commune Burambi, province Rumonge

En date du 28 août 2019, en zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Claver Hakoringingo, élève au lycée Gisenyi de ladite zone a été arrêté par Michel Ndikuriyo, responsable du SNR à Rumonge accompagné par des policiers et des militaires à bord de trois véhicules. Selon des sources sur place, la victime a été interpellée après une fouille perquisition à son domicile qui visait la recherche d'une arme qui appartenait à Donatien Manirakiza, son grand frère et retraité de l'armée, tué l'année 2018. Selon les mêmes sources, aucune arme n'a été trouvée mais elle a été accusée de détention illégale d'armes. La victime a été conduite puis détenue au cachot de police à Rumonge.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 27 août 2019, au chef-lieu de la commune Rusaka, province Mwaro, Etienne Gahungu, responsable communal du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure, accusé de perturber la sécurité. La même source ajoute qu'Etienne Gahungu a été remis à Nicaise Mugande, responsable du SNR à Mwaro qui l'a par la suite conduit au cachot du commissariat provincial de cette même province.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gashikanwa, province Ngozi

En date du 27 août 2019, sur la colline Butaha, zone Ngoma, commune Gashikanwa, province Ngozi, Emmanuel Ndayishimiye, représentant du parti CNL sur la colline Butaha a été arrêté par des policiers sous les ordres de l'administrateur communal, Théophile Nibizi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'être responsable de la construction d'une permanence de ce parti sans en avoir l'autorisation.

I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR GENRE

Une fillette violée en commune et province Bubanza¹

Dans la nuit du 13 août 2019, sur la colline centre-ville, zone, commune et province Bubanza, I. K., âgée de 13 ans, travailleuse domestique, a été violée après avoir été droguée. Selon des sources sur place, le patron de la victime, membre du parti CNDD-FDD a été pointé du doigt. Selon les mêmes sources, la victime a été transportée au centre Seruka de Bujumbura Mairie pour être soignée tandis que le présumé auteur est resté libre.

II. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES SOCIAUX ET CULTURELS

Deux maisons et un champ des membres du parti CNL détruits en commune Gihanga, province Bubanza

Dans la nuit du 30 au 31 août 2019, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, deux maisons appartenant à Augustin Matata et Claude Nshimirimana ainsi qu'un champ de tomates appartenant au prénommé Kevin ont été détruits par des Imbonerakure dirigés par leur chef prénommé Laurent. Selon des sources sur place, cet incident s'est passé après des affrontements qui avaient éclaté pendant la journée entre des jeunes Imbonerakure et les membres du parti CNL dans cette zone, où ces Imbonerakure avaient blessés deux membres du parti CNL, Matata Augustin et Jean Marie Kidumu.

III. FAITS SECURITAIRES

Un membre de la milice Imbonerakure décédé à l'Hôpital Kira, Marie de Bujumbura

En date du 26 août 2019, à l'hôpital Kira de Bujumbura, Serges Nsengiyumva, Imbonerakure et responsable du parti CNDD-FDD dans le secteur Mutanyagwa, commune Mubimbi, province Bujumbura rural a succombé à ses blessures. Selon des sources sur place, la victime avait été blessée en date du 25 août 2019 au niveau de la tête à l'aide d'une machette au cours des affrontements éclatés entre des Imbonerakure et des membres du parti CNL. Des Imbonerakure munis de gourdins avaient attaqué les membres du parti CNL, de retour de la route Bujumbura-Bugarama qui s'y étaient rendus pour saluer leur leader Agathon Rwasa qui était de passage, après l'ouverture des permanences à Kayanza et à Ruyigi.

Une personne tuée en commune et province Kirundo

Dans la nuit du 27 août 2019, au quartier Rupfunda au centre-ville de la commune Kirundo, Eliezer Munezero, Imbonerakure, a été tabassé à mort par Muninga, Gasongo et Kaberege, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la cause de ce meurtre est qu'ils l'ont trouvé en train de se bagarrer avec sa femme l'accusant de faire des rapports sexuels avec Kaberege. Ces trois Imbonerakure ont tabassé Eliezer pour qu'il ne puisse pas saisir la justice. Après avoir constaté sa mort, leurs chefs Minani et Elias Nkurunziza ont tenu une réunion avec tous les Imbonerakure du centre ville Kirundo au cabaret dit "chez Joseph" alias Colonel, lui aussi Imbonerakure, pour analyser comment faciliter leur fuite. La police

¹ Ce cas de VBG a été rapporté dans le bulletin Iteka n°175. L'auteur de ce viol était Gérard Minani.

est intervenu et Muninga, Gasongo ainsi que Kaberege ont été arrêtés cachés au domicile de Joseph et on été détenus au cachot du parquet Kirundo.

Deux membres du parti CNL blessés en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 30 août 2019, vers 11 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, des échauffourées ont éclaté entre des jeunes Imbonerakure et les membres du parti CNL. Ces Imbonerakure ont battu les membres du parti CNL lorsqu'ils se préparaient à ouvrir leur permanence dans cette zone. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure étaient dirigés par leur chef prénommé Laurent. Selon les mêmes sources, deux membres du parti CNL Matata Augustin et Jean Marie Kidumu ont été blessés au niveau des yeux, de la bouche et du dos. Matata Augustin a été victime d'avoir donné sa parcelle pour construire la permanence du parti CNL à Buringa. Les victimes ont été conduites au CDS se trouvant à la 13^{ème} transversale Maramvya, en commune Mutimbuzi.

Des entraînements paramilitaires en commune Mugina, province Cibitoke

Depuis le mois d'avril 2019, tous les dimanches à partir de 2 heures du matin, des Imbonerakure de la commune Mugina, province Cibitoke se rassemblent sur un terrain se trouvant dans la vallée de la rivière Nyakagunda, colline Gitebe, zone Rugajo, commune Mugina. Selon des sources sur place, tout retardataire doit être battu. Le choix de cette heure vise à échapper au regard des voisins ou des curieux qui normalement sont endormis. Vers 2 heures, une séance de propagande contre les opposants commence entre autres battre, maltraiter et tuer s'il le faut toute personne qui s'opposera au régime du parti CNDD-FDD. C'est à ce moment que les noms des personnes à surveiller, battre ou emprisonner au cours de la semaine ainsi que les exécutants sont donnés.

Après cette séance, à 3 heures, suivent les entraînements paramilitaires (exercices physiques, techniques de combat et le maniement des armes). A 5 heures du matin, les participants effectuent une course en masse sous forme de sport pour tromper la population qui commence à se réveiller. Après, avant de se séparer, ils se rassemblent au stade de la commune située dans la localité de Mubere, à 300 mètres des bureaux de la commune. Tous les participants sont interdits de divulguer les secrets de cette activité. Selon les mêmes sources, les chefs qui commandent cette activité sont le prénommé Angelo, responsable des Imbonerakure en commune Mugina, le prénommé Boniface, président des sages du parti CNDD-FDD dans la même commune, le prénommé Elie, un Imbonerakure chassé de l'armée et un Imbonerakure démobilisé des ex-FAB connu sous le sobriquet de Bwayaze. Ce sont ces deux derniers qui enseignent le démontage, le montage ainsi que le maniement des armes. Les mêmes sources ajoutent que ces entraînements ont commencé dans cette vallée depuis 2017. En mars 2018, ces entraînements ont été intensifiés puis arrêtés au début de la période du référendum constitutionnel de mai 2018.

Neuf personnes blessées en commune Mubimbi, province Bujumbura rural

En date du 25 août 2019, sur la colline Burenza, commune Mubimbi, province Bujumbura rural, des échauffourées ont éclaté entre des jeunes Imbonerakure et des membres du parti CNL. Selon des sources sur place, des membres du parti CNL ont été attaqués par des jeunes Imbonerakure de retour de la route Bujumbura-Bugarama où ils s'étaient rendus pour saluer leur leader Agathon Rwaswa qui était de passage, après l'ouverture des permanences à Kayanza et à Ruyigi. Selon les mêmes sources, des Imbonerakure

munis de gourdins les ont attaqués et les membres du parti CNL se sont défendus. Au cours de ces affrontements, cinq Imbonerakure ont été blessés dont Ciza, Payone, Rukundo et Serges Nsengiyumva, responsable du parti CNDD-FDD dans le secteur Mutanyagwa qui a succombé à ses blessures après avoir été évacué vers Kira Hospital de Bujumbura. Quatre membres du parti CNL, Ndagijimana, Radi, Nzeyimana et Seleus, ont également été blessés.

Des membres du parti CNL persécutés en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 29 août 2019, vers 20 heures, sur la colline Kanyange, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, les ménages d'Ernest Niyonzima, Eric Ndayisenga et Audace Manirabarusha, tous membres du parti CNL ont été encerclés par un groupe d'Imbonerakure commandés par Gérard Habiyakare, chef de cette colline, Fridolin Nzoyisaba, chef collinaire des Imbonerakure et François Kanyarushatsi, représentant collinaire du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, les victimes avaient reçu l'information de cette attaque et avaient passé la nuit dans la brousse. Ces Imbonerakure ont intimé l'ordre aux membres des familles des victimes d'ouvrir mais ces dernières étaient absentes. Les victimes ont regagné leurs domiciles sauf Ernest qui est resté en cavale.

Contributions forcées en commune Busoni, province Kirundo

Depuis le 26 août 2019, tous les enseignants des classes de 1^{ère} année fondamentale sont dans une formation axée sur le programme d'enseignement dans la classe de 1^{ère} année fondamentale au niveau des DCEFTP. Selon des sources sur place, chaque enseignant devrait recevoir 25 000 fbu par jour. A Busoni, le DCEFTP Gordien Sirabahenda et le président communal du parti CNDD-FDD prénommé Égide en même temps directeur de l'ECOFO Gitete, ont ordonné aux enseignants de recevoir 22 000 fbu et que les 3000 fbu seront affectées à la contribution aux élections de 2020. Après avoir appris que les enseignants membres du parti CNDD-FDD se lamentaient de ce retrait, ces autorités ont changé et ont indiqué que cette somme sera donnée aux enseignants qui se sont présentés mais qui ont trouvé qu'ils ne figuraient pas sur la liste des participants à la formation.

Discours d'intimidation et de haine en commune Mishiha, province Cankuzo

En date du 29 août 2019, sur la colline et zone Mugeru, commune Mishiha, province Cankuzo, lors de l'explication du contenu du code électoral à la population de ladite commune, dans la salle de réunion de cette commune, le Gouverneur Désiré Njiji a appelé les participants dont certains portaient les tenues du parti CNDD-FDD, d'être vigilants pour neutraliser et éliminer tout opposant aux élections de 2020 comme ils l'ont fait en 2015. Il a dit : "Ni uguhongora injavyi nk'uko twazihongoye muri 2015" (*il faut éliminer les opposants comme nous l'avons fait en 2015*). Selon les mêmes sources Désiré Njiji a ajouté : "Mweho ndabizigiye kuko n'agacarutse muca mumenya ingene mubigenza" (*J'ai confiance en vous. Vous savez comment traquer les opposants*).

IV. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD, en particulier des membres du parti CNL sont rapportés.

Des cas d'intolérance politique ont été observés dans certains coins du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.